



Brèves et compte rendu CDAS

www.financespubliques.cgt.fr/23/
n°6 - avril 2016

Remise en cause des horaires variables ?

Va-t-on vers une remise en cause des horaires variables ? C'est ce que l'on pourrait croire.

De jeune(s) cadre(s) A (dynamique(s) ?) semble(nt) vouloir remettre en cause le principe de récupération des horaires variables. S'agit-il de l'application d'un discours entendu à la direction et dont il(s) se fait/font le relais? Toujours est-il que des obstacles à la récupération de temps de travail se font jour. Si ce temps de travail a été effectué par l'agent, il peut légitimement le récupérer. C'est inscrit dans le règlement intérieur voté par les agents dans chaque trésorerie et soumis au CTL. De nombreux agents se font écrêter tous les mois, mais il est vrai que si nous avions les effectifs nécessaires ces situations resteraient à la marge. Nous serons vigilants et nous ne manquerons pas d'avertir officiellement la direction si de tels agissements se poursuivent.

Compte rendu du Comité Départemental Action Sociale du 24/03/ 2016

Plusieurs points ont été évoqués :

- L'assistante sociale, en signe de protestation contre le RIFSEEP, a refusé de présenter le bilan de son activité pour l'année 2015.
- Les différentes lignes budgétaires ont été évoquées, en sachant que notre département dispose d'un budget identique depuis plusieurs années soit 16 000 euros (budget plancher).
- L'arbre de Noël avec le choix du spectacle ; le Directeur a suggéré de supprimer le verre de l'amitié. Nous lui avons précisé que c'est un instant de convivialité entre les actifs et les retraités et qu'il était important de garder ce lien.
- L'appui d'un conseiller économique et social pour élaborer un budget pour les agents a été modifié, car tous les rendez-vous de 2015 n'ont concerné qu'une personne. Maintenant, les agents pourront bénéficier de cette aide à raison de 5 séances par an.

Devant les difficultés rencontrées par le restaurant administratif de Guéret, un audit a été commandité pour le mois d'avril de la part de la Direction

Enfin, La CGT a alerté le Directeur sur le problème du SRIAS : un budget a été alloué pour la région du Limousin sans personne pour le gérer, car les agents sont partis sur

Bordeaux. Nous avons demandé que l'argent versé pour le Limousin ne soit pas utilisé à d'autres fins.

INJONCTION CONTRADICTOIRE

La campagne de dépôt des déclarations est lancée avec la même ritournelle depuis plusieurs éditions déjà : haro sur le papier, vive la démat ! Le papier c'est pour les vieux, les éco-désresponsables, bref, les « has-been ». Si vous êtes jeune, moderne, plein d'avenir ou si tout simplement vos revenus vous placent dans la tranche de ceux qui n'ont déjà plus le choix, vous déclarez en ligne. La propagande officielle glorifie votre modernisme : en plus de ce geste pour la planète, vous goûtez au charme d'une procédure plus pratique, ouverte 24h/24, 7j/7... le bonheur.

C'est sans compter sur les bugs de la vraie vie. Cette année ce sont les « parents isolés » qui ne peuvent plus cocher la case qui pourtant peut réduire substantiellement leur imposition. Qu'à cela

ne tienne, l'administration a trouvé la réponse, les contribuables concernés n'auront qu'à déclarer sur papier !

Par contre ce seront toujours les mêmes qui monteront au front pour expliquer des errements à répétition qui rendent peu lisibles la communication officielle.

Les vieux loups de mer savent depuis longtemps qu'il est difficile de garder le cap après avoir démâté.

L'expérimentation trésorerie sans numéraire est abandonnée

Elle devait avoir lieu à Chambon sur Voueize. Finalement, elle ne se déroulera pas.

Au grand dam de la direction qui y voyait **une** occasion de se mettre en valeur auprès de la direction générale.

Le directeur nous a dit ne pas avoir cédé à la pression, qu'il « faut choisir ses combats » et que les conditions sereines n'étaient pas réunies. Nous l'avons félicité de cette sage décision. Les organisations syndicales avaient adressé un courrier aux élus à ce sujet ce qui a entraîné leur réaction notamment à travers une motion prise lors d'une assemblée des maires en février dernier. On attend maintenant leur mobilisation contre les fermetures programmées des trésoreries d'Ahun, Chatelus et Chénérailles !!!

NUIT DEBOUT NE L'EMPÊCHE PAS DE DORMIR

